



**Master Biodiversité, Écologie et Évolution
parcours Sociétés et Biodiversité
finalité Diversité Culturelle, Diversité
Biologique (M2 SeB DCDB)**

La végétalisation participative en question, Engagements et abandon autour d'un pied d'arbre

Rapport d'étude et d'expertise
février 2021

Diana AGUADO, Agathe BASSET-RAMBERT, Tessa BONINCONTRO, Joseph BRIHIEZ,
Anaïs COGNET, Louise CORNET, Pérèz EHAKO, Héroïse GUILLAUMIN,
Guillaume KERDONCUFF, Léo MARIANI, Natascha NITSCHKEK, Anouk POLA,
Richard RAYMOND, Valentin RAYMOND, Catalina RICO LENTA,
Justine RIVES et Armelle SUPERVIE.



Unité Mixte de Recherche 7206
Eco-Anthropologie

Remerciements

Le Muséum national d'Histoire naturelle, les enseignants de la finalité Diversité Culturelle, Diversité Biologique du Master Société et Biodiversité et l'ensemble des étudiantes et étudiants ayant participé à ce travail tiennent à remercier,

- Andréas PILARTZ, pour avoir joué le rôle de commanditaire et pour ses encouragements à celles et ceux qui ont réalisé ce travail,
- Et l'ensemble des personnes rencontrées qui ont accepté de donner un peu de leur temps pour révéler leur attachement à leur quartier et pour témoigner de leurs ressentis face aux pratiques de jardinage urbain.

Pour citer ce rapport : Diana AGUADO, Agathe BASSET-RAMBERT, Tessa BONINCONTRO, Joseph BRIHIEZ, Anaïs COGNET, Louise CORNET, Pérèz EHAKO, Héloïse GUILLAUMIN, Guillaume KERDONCUFF, Léo MARIANI, Natascha NITSCHKEK, Anouk POLA, Richard RAYMOND, Valentin RAYMOND, Catalina RICO LENTA, Justine RIVES et Armelle SUPERVIE. (2021) *La végétalisation participative en question, engagements et abandon autour d'un pied d'arbre*, Rapport d'étude et d'expertise pour la mairie du XIX^e arrondissement de Paris, Muséum national d'Histoire naturelle, Master Sociétés et Biodiversité, finalité Diversité Culturelle, Diversité Biologique, 20 p.

Contact : richard.raymond@mnhn.fr

La végétalisation participative en question, Engagements et abandon autour d'un pied d'arbre

A Paris, la participation des habitants à la végétalisation de l'espace public est encadrée, depuis 2015, par l'attribution d'un permis de végétaliser. Celui-ci est une forme originale d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public. Dès son lancement, ce permis de végétaliser a connu un franc succès. Nombre d'habitantes et d'habitants s'en sont saisis pour jardiner dans des bacs et des jardinières ou au pied des arbres d'alignement. Cependant, depuis quelques temps, certains de ces dispositifs participatifs semblent abandonnés. L'importance de ce phénomène est tel que des habitantes et habitants se plaignent du caractère inesthétique de ces dispositifs abandonnés ou dégradés. Cet abandon apparent interroge. Est-ce le signe d'un désintérêt de la part des habitants ? Est-ce la marque de difficultés insurmontables rencontrées par les personnes impliquées ? Au-delà de ces questions pratiques, que révèle cet abandon apparent concernant la participation habitante à la végétalisation de l'espace public ?

CADRE DES REGARDS PORTES SUR L'ABANDON DES DISPOSITIFS HABITANTS DANS LE XIX^E ARRONDISSEMENT DE PARIS

Quinze étudiantes et étudiants de la promotion 2020-2021 de la finalité Diversité Culturelle, Diversité Biologique (DCDB) du Master Sociétés et Biodiversité (SEB) du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) de Paris se sont attachés à comprendre cet abandon apparent des dispositifs initiés par l'attribution d'un permis de végétaliser. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'une unité d'enseignement de la finalité Diversité Culturelle, Diversité Biologique du Master du Muséum national d'Histoire naturelle.

Le Master Sociétés et Biodiversité et la finalité Diversité Culturelle, Diversité Biologique

Le Master Sociétés et Biodiversité (SEB) du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), offre une formation pluridisciplinaire associant Sciences de la Nature et Sciences Humaines et Sociales. Son objectif est de permettre de décrypter les relations complexes entre les sociétés et la biodiversité. Au sein de ce Master, la finalité Diversité Culturelle, Diversité Biologique (DCDB) se centre sur l'étude des relations qu'entretiennent les sociétés à leur environnement chaque fois particulier.

La finalité DCDB est construite sur une approche plurielle de l'anthropologie de l'environnement. Elle intègre des apports issus de l'ethnologie, de la sociologie, de la géographie, des sciences politiques et du droit. Elle entend former des professionnels à même de saisir les problèmes d'environnement dans toute leur complexité, d'en comprendre les enjeux tant biologiques que sociaux et de construire des réponses aux défis posés en valorisant une articulation étroite entre savoirs locaux et savoirs scientifiques.

L'atelier de la finalité Diversité Culturelle, Diversité Biologique

Appuyé par une visée opérationnelle, l'atelier de la finalité DCDB propose de plonger les étudiants en situation professionnelle. L'exigence attendue porte autant sur la rigueur méthodologique, l'efficacité de la démarche engagée et la portée opérationnelle du travail accompli. Les étudiants sont donc confrontés à une situation réelle. Ils doivent s'organiser pour travailler en équipe. Quatre groupes sont constitués mais ces quatre groupes doivent être étroitement articulés. Leur démarche intègre un appui sur les travaux scientifiques existants, une enquête de terrain d'une semaine en immersion et une analyse des informations acquises.

Ainsi, alliant situation professionnelle et portée pédagogique, les résultats présentés ici ont avant tout une portée exploratoire. Ils n'en demeurent pas moins le fruit d'un travail mené avec sérieux et opiniâtreté. Chaque interprétation proposée par un groupe a été étayée à partir de données issues du terrain, de bibliographie scientifique ou de littérature technique. Elle a été éprouvée par une confrontation régulière aux autres groupes.

Cet atelier a été encadré par Léo MARIANI, Enseignant-Chercheur au MNHN, et Richard RAYMOND, Chercheur au CNRS. Ils sont membres de l'équipe ethnoécologie de l'Unité Mixte de Recherche 7206 Eco-Anthropologie (<https://www.ecoanthropologie.fr>).

Une démarche anthropologique déployée dans le XIX^e arrondissement de Paris

Pour interroger l'abandon apparent des dispositifs participatifs de la végétalisation de l'espace public, les étudiants ont adopté une démarche anthropologique et qualitative. Cette démarche s'inscrit au plus près des situations concrètes. Sans présupposé, le travail réalisé part donc du terrain en adoptant une approche inductive. Il vise à décrire les différents facteurs qui influencent les situations étudiées, à repérer les répétitions et les singularités. La démarche engagée croise, d'une part, une analyse de ces situations telles qu'elles sont perçues et vécues du point de vue des populations impliquées avec, d'autre part, des faits et des processus avérés par les sciences. Cette démarche permet de proposer des interprétations des phénomènes qui tiennent compte à la fois des pratiques et savoirs locaux ainsi que des propriétés des systèmes interrogés.

Les situations étudiées se répartissent dans le XIX^e arrondissement de Paris. Situé dans le nord-est parisien, cet arrondissement est un de ceux qui concentrent le plus de dispositifs participatifs de végétalisation de l'espace public (Kaduna-Eve DEMAILLY, 2014)¹. Marqué par une grande diversité socio-culturelle et architecturale, cet arrondissement est partagé en secteurs très différents les uns des autres. Afin de tenir compte de cette diversité, quatre secteurs ont été investis :

- le secteur du bas-Belleville a été interrogé par Agathe BASSET-RAMBERT, Louise CORNET, Valentin RAYMOND et Justine RIVES,
- le secteur de la place des Fêtes a été prospecté par Diana AGUADO, Guillaume KERDONCUFF, Natascha NITSCHKE et Armelle SUPERVIE,
- le secteur du Plateau a été étudié par Tessa BONINCONTRO, Anaïs COGNET, Pérès EHAKO et Catalina RICO LENTA
- le secteur de Stalingrad a été travaillé par Joseph BRIHIEZ, Héloïse GUILLAUMIN et Anouk POLA.

¹ Kaduna-Eve DEMAILLY (2014) Jardiner les vacants : fabrique, gouvernance et dynamiques sociales des vacants urbains jardinés du nord-est de l'Île-de-France. Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 512 p.

Chaque groupe a produit un rapport d'une trentaine de pages concernant le secteur investi. Le présent propos tente de faire la synthèse de ces quatre regards.

Adaptation à la situation sanitaire liée à la covid-19.

La démarche anthropologique qui structure les approches enseignées dans le Master DCDB et pratiquées au sein de l'équipe ethnoécologie de l'Unité Mixte de Recherche Eco-Anthropologie se déploie au plus près du terrain. En plus d'un travail bibliographique approfondi, de la mobilisation de données formelles issues d'observatoires ou d'enquêtes divers, cette démarche mobilise, habituellement, une observation directe et minutieuse des situations étudiées ainsi que des entretiens approfondis avec les personnes impliquées. Les mesures de confinement et les restrictions des interactions sociales directes ont empêché la mise en œuvre de cette démarche éprouvée. Afin de faire face à cette situation, les étudiants ont su adapter leurs méthodes :

- les enquêtes ont été menées par téléphone. Malgré les limites de cette pratique (limite de l'accès aux données contextuelles permettant de saisir les conditions de production du discours, atténuation des modalités d'interaction avec les informateurs...), ce type d'enquêtes permet de recueillir un ensemble d'informations permettant de soutenir l'analyse (Déborah GALIMBERTI, 2021)².
- Afin de permettre de confronter les discours aux éléments matériels, des supports photographiques ont été utilisés. Ils supportent un questionnaire diffusé par Internet.

Ce travail a été mené dans le cadre d'un atelier pédagogique à visée opérationnelle de la finalité Diversité Culturelle, Diversité Biologique du Muséum national d'Histoire naturelle rassemblant 15 étudiants.

Il s'appuie sur une démarche anthropologique et qualitative menée dans quatre secteurs du XIX^e arrondissement de Paris. Des ajustements méthodologiques liés à la situation sanitaire ont été nécessaires.

² Déborah GALIMBERTI (2021) Les enquêtes par entretien à l'épreuve de la distanciation, PUG, Collection : Le virus de la recherche - Saison 2

PREMIERES LEÇONS DE L'ABANDON DES DISPOSITIFS HABITANTS DANS LE XIX^E ARRONDISSEMENT DE PARIS

Les informations collectées à propos de l'abandon apparent des dispositifs participatifs de végétalisation du XIX^e arrondissement de Paris proviennent de quatre sources principales :

- Un appui sur la littérature technique et scientifique liée à la végétalisation urbaine. Cette littérature éclaire l'interprétation des informations issues du terrain.
- Une observation, rapide compte-tenu des circonstances sanitaires, des dispositifs végétaux des différents secteurs investis. Cette observation permet d'identifier différentes dimensions qui seront renseignées et éprouvées lors des enquêtes par entretiens ou questionnaires.
- Un questionnaire diffusé par Internet. Ce questionnaire est supporté par 10 photographies de pieds d'arbre variés prises dans le XIX^e arrondissement courant novembre 2020. Il a permis de recueillir les appréciations de 78 personnes concernant l'aspect de ces pieds d'arbres. Cette manière de procéder permet de disposer de références communes aux appréciations individuelles. Elle autorise alors l'identification de facteurs qui fondent les appréciations collectives des pieds d'arbre.
- Enfin, des entretiens approfondis ont été réalisés auprès de 52 habitants. Ces habitants ont été recrutés grâce aux appels à participation diffusés sur la plateforme Végétalisons-Paris et sur les réseaux sociaux de quartier. Parmi ces habitants, 31 sont impliqués dans des dispositifs participatifs de végétalisation, 21 habitants ne jardinent pas. Le choix d'interroger des habitants non-impliqués dans des dispositifs de végétalisation participative permet de recueillir d'une part les appréciations détaillées de ces initiatives et d'autre part de capter les raisons de leur non-implication...

Secteur	Entretiens approfondis		Remarques
	Nombre d'informateurs	Dont impliqués dans des dispositifs participatifs	
Bas-Belleville	12	5	Plus 38 entretiens brefs
Plateau	11	5	
Place des Fêtes	14	11	Dont 5 membres de jardins partagés
Stalingrad	15	10	Dont 6 membres de jardins partagés plus 15 entrevues avec des acteurs impliqués dans la végétalisation
Totaux	52	31	

Les analyses proposées de ces informations confirment un ensemble de travaux antérieurs concernant les motivations qui président à l'engagement des habitants dans ces dispositifs. Elles attestent des difficultés de jardiner sur l'espace public urbain. Elles précisent le caractère équivoque de l'appréciation de ces dispositifs. Enfin, elles dévoilent les stratégies mises en œuvre par les habitantes et habitants pour tenir leur jardinet. De ces éléments, plusieurs pistes d'actions se dessinent pour faire face à l'abandon apparent de ces dispositifs végétaux.

Les motivations de l'engagement habitant dans la végétalisation de la ville

L'ensemble des enquêtes réalisées sur les quatre secteurs du XIX^e arrondissement de Paris, laisse apercevoir quatre formes de motivations principales.

La justification environnementale : comme attendu, la végétalisation de l'espace urbain apparait, pour de très nombreux informateurs, comme un début de réponses à différents problèmes environnementaux classiquement évoqués tels que la pollution urbaine, les îlots de chaleur... Cette justification se conjugue souvent avec l'aspect pédagogique que pourrait incarner ces dispositifs végétaux. Présents dans les espaces de proximité, supports d'expérimentations pratiques, ces dispositifs offrirait aux enfants et aux adultes l'occasion de se confronter aux plantes et à la nature, engageant ainsi un surcroît d'attention à la part naturelle de notre environnement. Evoqué à la fois par les personnes engagées dans les dispositifs participatifs et par celles qui ne le sont pas, la prégnance de cet argument témoigne du bon accueil général réservé à l'augmentation des surfaces végétalisées. Cet aspect est confirmé par l'enquête par questionnaire concernant l'appréciation des pieds d'arbre végétalisés.

Peut-être plus argumentées, deux autres motivations semblent inciter à végétaliser l'espace public. Ces deux motivations ont en commun une ouverture vers autrui ou vers le quartier. La première est supportée par l'espoir que ces dispositifs végétaux permettent de créer des liens sociaux entre les différentes personnes habitant ou fréquentant le quartier concerné. Deux processus complémentaires transparaissent des analyses proposées. Le premier est guidé par l'idée que le dispositif végétal lie un collectif déjà constitué. Le second suggère que le dispositif végétal joue le rôle d'attracteur de « bonnes volontés », les liens se créant autour du dispositif en invitant les habitantes et habitants à se rencontrer et à s'investir dans une entreprise commune. L'autre motivation associée à la création de liens sociaux est l'embellissement du quartier ou de la rue. Cet embellissement peut être conçu comme l'apport d'éléments jugés esthétiques (jardinières, fleurs...), mais il est aussi conçu comme effacement de ce qui est jugé indésirable (point de dépôts de déchets ou d'encombrants par exemple).

Enfin, une dernière motivation apparait : celle du plaisir que procurerait l'activité de jardinage. Plus égo-centré, cet aspect complète la générosité contenue dans les autres motivations évoquées. Si la participation à la végétalisation de la ville peut être motivée par une attention aux questions environnementales, une volonté de créer du lien social ou d'embellir un quartier pour un bénéfice collectif, elle est aussi une source de plaisir individuel. La pratique de la terre, la confrontation aux végétaux, le plaisir de faire par soi-même procure une satisfaction sensible certaine comme le remarque le groupe ayant travaillé dans le secteur de la place des Fêtes.

Il ressort de ces enquêtes que les principales motivations à la participation de la végétalisation du XIX^e arrondissement de Paris sont humaines et sociales (renforcement du tissu social, espérance de collectif et embellissement du quartier) avant d'être guidées par une attention accrue à la nature (réponses à des questions environnementales ou conservation de la biodiversité qui n'apparaissent pas comme une des motivations principales). Ces résultats confirment différents travaux antérieurs (Richard RAYMOND et al., 2018, Marilou DEMONGEOT et al. 2019)³.

³ Richard RAYMOND, Julie SCAPINO, Laurent SIMON et Pauline WATISSEE (2018), "Appréciations habitantes, entre demandes et méfiances" in Philippe CLERGEAU (coord.), La biodiversité en ville dense : nouveaux regards, nouveaux dispositifs. « Du bord du toit au caniveau ». Programme de recherche ECOVILLE. Synthèse opérationnelle. Plante & Cité, Angers, 51 : 23-24

Marilou DEMONGEOT et Richard RAYMOND (2019) "Jardiner dans les rues de Paris et la fabrique de territoires urbains. Les figures de l'engagement révélées par les pratiques d'agriculture urbaine dans les quartiers parisiens de Stalingrad et de La Chapelle" in Hassan AIT HADDOU, Lambert DOUSSON, Brigitte NOUGAREDES,

Les attentes concernant l'installation de dispositifs participatifs dans l'espace public du XIX^e arrondissement de Paris sont :

- Répondre aux enjeux environnementaux
- Créer des liens sociaux ou consolider ces liens
- Embellir l'espace public
- Trouver un plaisir individuel lié à l'expérience sensible du jardinage

Ces motivations sont davantage humaines et sociales qu'environnementales ou écologiques.

Les difficultés du jardinage urbain et démotivations

Si les motivations des personnes engagées dans la mise en œuvre des dispositifs végétaux sont marquées par un certain enthousiasme, l'ensemble des personnes interrogées témoignent des nombreuses difficultés liées aux pratiques de jardinage dans l'espace public urbain. Comme le soulignent les étudiants ayant investi le secteur du bas Belleville, ces difficultés sont d'ordres différents.

Certaines de ces difficultés sont directement liées aux pratiques de jardinage elles-mêmes. Elles concernent les propriétés du sol, généralement très tassé et dur. Planter des végétaux demande donc une certaine force physique et quelques équipements. Elles ont également trait à l'alimentation en eau des végétaux implantés. La faible réserve utile des bacs et pieds d'arbres nécessite d'irriguer ces dispositifs lors des périodes estivales et plus encore caniculaires. Or, les points d'eau faciles d'accès sont rares dans les secteurs investis. L'ensemble des groupes de travail relève que les fontaines publiques sont peu nombreuses, parfois fermées, souvent à l'intérieur de parcs et jardins donc accessibles à certains horaires difficilement compatibles avec la vie active de certaines personnes impliquées dans ces dispositifs. Une autre difficulté liée à la pratique de jardinage concerne l'apprentissage et la transmission de savoirs pratiques. Si quelques personnes soulignent l'intérêt qu'elles éprouvent à expérimenter, de nombreux témoignages soulignent les difficultés à transposer les connaissances disponibles sur des supports numériques ou imprimés à des cas concrets. En effet, la traduction pratique de savoirs abstraits est parfois compliquée pour de nombreux novices. De plus, l'adaptation de principes généraux à des situations particulières demande un savoir-faire dont de nombreuses personnes ne disposent pas.

D'autres difficultés sont liées au fait de jardiner dans l'espace urbain. Elles sont davantage liées à l'environnement urbain qu'aux pratiques de jardinage en elles-mêmes. Les premières de ces difficultés concernent le partage de l'espace public en ville. Ces difficultés concernent plusieurs niveaux d'organisation. Elles concernent les différents services municipaux : en effet, la gestion et l'entretien des pieds d'arbres et interstices végétalisés de l'espace public sont partagés entre différents services (les services en charge des espaces verts, ceux de la voirie...). Un manque apparent de coordination claire entre ces services semble créer un certain trouble et génère un possible désinvestissement quant à la gestion et au nettoyage de ces petits espaces. Ces difficultés concernent aussi les relations entre les services municipaux et les habitantes et habitants. Ces relations sont parfois empreintes d'une certaine incompréhension, les missions des uns et les aspirations des autres n'étant pas toujours compatibles. Le groupe travaillant le secteur du Plateau rapporte ainsi un témoignage reflétant la difficulté de concilier le nettoyage des rues et la préservation de certains dispositifs : « *J'avais bien noté que j'avais un permis, [...] on est rentré et la mairie de Paris... les nettoyeurs sont passés et ils ont tout*

ratiboisé... sur toute la rue [...] c'était vraiment un découragement total ». Pour autant, ces incompréhensions peuvent être facilement levées lorsque les différentes personnes impliquées arrivent à s'expliquer directement avec leurs correspondants. De nombreux petits arrangements se réalisent localement conciliant les aspirations et les devoirs. Enfin, le partage de l'espace public entre de nombreux individus ou différentes populations semble être à l'origine de difficultés importantes. De très nombreuses personnes impliquées dans l'entretien de dispositifs végétaux sur l'espace public regrettent ce qu'elles estiment être des marques d'incivilité : cueillettes ou vols de plantes, bris de barrières, dépôts d'ordures... Ces événements ponctuels annihilent parfois un temps long d'investissement régulier. Ils imposent un entretien fréquent, des travaux parfois chronophages ou onéreux... et sont parfois sources d'abandon. Comme en témoigne une personne interrogée sur le secteur de Stalingrad : « *on baisse très rapidement les bras, ça ne marche pas tout de suite, et parce que c'est quand même pas très respecté. Il y a toujours des jets de papiers, de canettes, au pied des arbres, etc. Si on n'enlève pas régulièrement [...] Beaucoup de personnes qui ont fait des pieds d'arbres fleuris ont abandonné au bout d'1 ou 3 mois, parce qu'il faut constamment sortir les déchets* ». Ces difficultés liées au partage de l'espace et relevées dans les quatre secteurs investis confirment plusieurs travaux antérieurs (i.e. Patricia PELLEGRINI, 2012)⁴. Ces difficultés semblent connues des habitantes et habitants. Comme le suggère le groupe qui a travaillé sur le quartier de Stalingrad, avant de s'engager dans végétalisation de l'espace public, ces habitantes et habitants semblent mettre en balance le coût lié aux incivilités redoutées et les espérances de gain de la tenue d'un dispositif végétal. Et il semble que cette balance pointe la prégnance des risques encourus et décourage de nombreuses personnes de s'engager plus avant...

Un troisième type de difficulté parcourt les quatre investigations réalisées. Parmi les motivations importantes pour celles et ceux qui s'engagent dans la végétalisation de la ville, il en est qui s'apparentent à un don au collectif. Il s'agit d'agir au bénéfice de tous ou pour la construction d'un bien commun : création de liens sociaux, embellissement du quartier, effacement de ce qui est jugé indésirable... Cet aspect est particulièrement perceptible sur le secteur du bas-Belleville. Or, cet investissement individuel au profit du collectif semble appeler un contre-don sous la forme d'une reconnaissance marquée par des signes très visibles ou plus discrets. Or, comme le souligne les groupes qui ont travaillé sur le Plateau ou sur le secteur de Stalingrad, cet investissement n'est pas toujours reconnu. « *Quand c'était moche, ils [les personnes qui ne végétalisent pas] râlaient. Mais maintenant que c'est beau, c'est presque naturel* » rapporte une des personnes interrogées dans le secteur du Plateau. Or, ce manque de considération concernant le don au collectif paraît exaspérer nombre de participantes et participants qui ont l'impression que leur investissement n'est pas reconnu à leur juste valeur.

Enfin, un dernier ensemble de facteurs est identifié par les personnes interrogées comme une source possible d'abandon des dispositifs participatifs. Cet ensemble de facteurs s'organise autour du rapport au temps. Il s'articule autour de deux considérations. La première est liée à la durée de l'engagement nécessaire au maintien de la pratique du jardinier. Comme le souligne une personne interrogée dans le secteur du bas-Belleville, « *le jardinage c'est un investissement, et que ce n'est pas comme aller à Carrefour et acheter sa botte de carottes, quoi. Entre le moment où vous plantez vos carottes et où vous les récoltez, il doit y avoir quelques mois, donc euh... Il faut une bonne mesure de l'investissement et du temps qu'on est prêt à donner* ». Or cette nécessité d'un engagement long est contrariée par

⁴ Patricia PELLEGRINI (2012), « Pieds d'arbre, trottoirs et piétons : vers une combinaison durable ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 3, n° 2 | mis en ligne le 12 juillet 2012, consulté le 05 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9329> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9329>

deux caractéristiques de la vie parisienne. La première est la multiplicité des sollicitations liées à l'offre culturelle parisienne. Le nombre, la diversité, la fréquence des offres d'activités à Paris détournent parfois les habitants de leur jardin. La seconde caractéristique de la vie parisienne qui contrarie cet engagement dans le temps long est la fluidité de l'acte résidentiel. A Paris, les déménagements sont fréquents du fait de la structure de la population (population jeune et étudiante, actifs à fort pouvoir d'achat)⁵. Ainsi, les déménagements fréquents laissent quelques dispositifs sans jardinier.

Ainsi, les difficultés évoquées par les personnes interrogées dans les quatre secteurs du XIX^e arrondissement de Paris mêlent facteurs techniques et facteurs humains, couvrent des soucis organisationnels ou des problèmes qui dépassent largement le cadre des dispositifs de végétalisation participatifs. Certaines de ces difficultés, sources de démotivation et d'abandon des dispositifs, sont liées à des attentes ou appellent des réponses.

L'abandon des dispositifs végétaux participatifs est lié à deux types de facteurs :

- Les multiples sollicitations et la fréquence des déménagements qui marquent la vie parisienne.
- La démotivation des habitantes et habitants. Cette démotivation résulte de différents facteurs. Certains de ces facteurs sont techniques : travail du sol, disponibilité en eau, transmission des savoirs et savoir-faire. D'autres sont organisationnels : négociation (1) entre services municipaux et (2) entre les services municipaux et les personnes impliquées dans les dispositifs. D'autres sont, encore, liés aux partages de l'espace entre de nombreuses personnes et différentes populations. Enfin, il semble que la reconnaissance de l'investissement personnel des personnes engagées dans la végétalisation de la ville soit important pour maintenir ces engagements.

De l'unanimité sur le principe à des appréciations variées sur les pratiques

Au-delà des motivations et démotivations des personnes qui s'engagent dans la végétalisation, il reste que les dispositifs végétaux sont offerts dans l'espace public. Il importe alors de tenter de saisir la manière dont ces dispositifs sont reçus par les habitants. Pour se faire, la promotion du Master SeB-DCDB a réalisé un questionnaire supporté par des photographies de pieds d'arbre variés afin de capter les critères d'appréciation de ces petits lieux végétalisables. Les principaux facteurs testés concernent :

- l'appréciation de ces dispositifs relativement à leur absence,
- l'influence de la présence et de l'état des bordures sur l'appréciation des dispositifs participatifs,
- l'influence de la densité et de l'état du couvert végétal sur l'appréciation des dispositifs participatifs,
- l'influence de la présence de déchets sur l'appréciation des dispositifs participatifs.

Soixante-dix-huit personnes ont répondu à ce questionnaire. Compte tenu de ce nombre, les proportions de réponses seront appréciées en quartiles ou quintiles. Les réponses à ce questionnaire proviennent majoritairement de Paris. Près de la moitié des personnes ayant répondu a moins de 30 ans, un tiers a entre 30-50 ans et un cinquième a plus de 50 ans. Les résultats de cette enquête sont

⁵ Voir l'étude des migrations résidentielles réalisée par l'INSEE : En 2014, un quart de la population qui déménage change de département. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2882020#documentation>

mis en perspective avec les informations recueillies lors des entretiens menés dans les quatre secteurs étudiés.

Les enquêtes par entretiens révèlent que si tous les habitants ne perçoivent pas les dispositifs végétaux participatifs, une fois l'attention portée vers ces dispositifs, le principe du permis de végétaliser est toujours apprécié positivement. Cette appréciation est corroborée par les questionnaires : la totalité des répondants préfère un pied d'arbre végétalisé en bon état à un pied d'arbre non végétalisé. Les récriminations concernant la pertinence des permis de végétaliser s'appuient donc sur l'état des dispositifs participatifs et non sur l'existence de ces dispositifs.

Deux facteurs semblent prépondérants dans l'appréciation positive d'un pied d'arbre végétalisé : absence de déchet (important pour les trois quarts des répondants) et la présence d'un couvert végétal continu (pour plus de la moitié des répondants). La présence de bordures autour des pieds d'arbre végétalisé est sans doute importante mais les résultats du questionnaire sont plus mitigés. La contribution de ce facteur dépend de l'état de la barrière ou de l'encadrement posé. Son absence est peu appréciée par la plupart des répondants. Un encadrement en mauvais état accentue la sensation d'abandon. Les bordures basses sont plus appréciées. Ces résultats sont confirmés par les entretiens menés sur les quatre secteurs investis : il importe que les dispositifs soient clairement délimités pour prendre toute leur importance dans le paysage du quartier. Cet état de fait témoigne, comme le rapporte le groupe ayant investi le secteur de Stalingrad, du soin apporté au dispositif, du travail des personnes qui s'en occupent. Ce facteur complète le rôle joué par la présence de fleurs bien visibles et de plantes hautes. Pour autant, les enquêtes menées dans le secteur du Plateau tempèrent cette appréciation. Si avoir une clôture en bon état paraît être toujours associé à un bon entretien dans le discours des personnes interrogées, ce n'est pas forcément ce qui est préféré par tous les habitants. La clôture peut donner un côté trop « industrialisé », moins authentique et peu « naturel ».

L'intérêt du permis de végétaliser est reconnu par tous les répondants. En revanche, l'état des dispositifs influence leurs appréciations. La présence de déchets pèse fortement. De même, une couverture végétale importante est plébiscitée. La présence d'une barrière pour délimiter le dispositif végétal est plus ambiguë, en revanche, si cette barrière est présente, elle doit être en bon état au risque de renforcer l'impression d'un dispositif abandonné.

Stratégies et attentes des habitants pour maintenir leur jardinet

Comme cela se passe souvent lorsque les habitantes et les habitants éprouvent un certain désarroi, ils en appellent aux institutions : ce serait à la Mairie, institution de proximité par excellence, de pallier aux difficultés rencontrées. Si certaines actions de la municipalité sont sans doute nécessaires, toutes ne sont pas indispensables. En effet, afin de faire face aux difficultés du jardinage dans un espace public urbain, les personnes rencontrées sur les quatre secteurs adoptent, sans support de la municipalité, diverses stratégies qui renforcent leur appropriation de ces dispositifs et leurs engagements dans leur quartier. Elles formulent aussi quelques attentes qui éclairent sur le rôle que pourrait jouer la municipalité pour faire face à l'abandon des jardins participatifs dans l'espace public.

Les informations sur les possibilités offertes par le permis de végétaliser semblent suivre différents canaux. De nombreuses personnes ignorent l'existence de ce permis, d'autres estiment que son obtention est compliquée quand plusieurs personnes qui en sont détentrices semblent témoigner de la facilité, presque naturelle, avec laquelle il est accordé. Mais nombreuses sont celles qui remarquent qu'une meilleure communication sur ce permis devrait être menée.

Lors de l'implantation du dispositif ou de l'implantation des plantes, les personnes à l'initiative de ces actions recherchent diverses ressources matérielles : terreau, planches et bordures, plantes... mais aussi des outils pour travailler la terre ou construire les jardinières. Pour se faire, plusieurs stratégies semblent être mises en œuvre. De nombreuses personnes interrogées évoquent les dons faits par la ville de Paris (terreau, bulbes...) mais toutes soulignent leur insuffisance ou la difficulté de les récupérer à la maison du jardinage qui est à plus de 7 km du XIX^e arrondissement. Une aide de la mairie d'arrondissement est alors demandée. Pour compléter ces fournitures ou pallier à la difficulté d'y accéder, de nombreuses personnes disent acheter plantes et terreaux. Celles-ci remarquent l'importance du coût que cela représente et leur difficulté à l'assumer sur le long terme. D'autres évoquent la récupération de matériaux ou de plantes dans les jardins partagés ou hors de Paris.

A l'implantation des dispositifs mais aussi lors de leur entretien, les habitantes et habitants paraissent en attente de conseils. La disponibilité de ces conseils sur les différents sites internet est évoquée mais très souvent tempérée par le fait qu'au-delà de conseils théoriques et abstraits, ce sont bien des indications pratiques et contextualisées que ces habitantes et habitants attendent. Là encore, une aide concrète et locale est attendue de la part des jardiniers de la ville... Dans plusieurs secteurs étudiés, les réseaux locaux d'entre-aide semblent importants. A l'image de ce témoignage recueilli dans le secteur du Plateau : « *Pour moi, on ne peut pas faire un pied d'arbre en solitaire, c'est impossible! c'est impossible parce qu'il y a trop de vandalisme, trop de crottes de chien, trop de mots de gens, [...] trop de négatif... qu'on peut gérer quand on est plusieurs* ». Les enquêtes menées dans les différents secteurs rendent compte de la place des jardins partagés dans la structuration de ces réseaux de proximité : les membres de ces structures associatives fournissent souvent conseils, outils ou plantes... Mais, au-delà des jardins partagés, la plupart des personnes impliquées dans l'entretien d'un dispositif végétal rend compte de la difficulté à faire participer les gens à la végétalisation des pieds d'arbre. Par ailleurs, comme le souligne l'analyse conduite à propos du secteur de place de Fêtes, ces réseaux d'entraide mêlent une dimension formelle et informelle qui s'avère importante. Plus que des groupes initiés par une plateforme numérique ou une structure reconnue, ce sont des réseaux de voisinage, des regroupements affinitaires qui permettent de constituer ces collectifs. Le caractère local, à l'échelle d'une rue ou d'un immeuble semble fondamental.

Enfin, plusieurs témoignages appellent à un surcroît de communication autour des permis de végétaliser et du caractère bénévole des actions menées par celles et ceux qui entretiennent ces dispositifs. Ces appels à la communication peuvent prendre différentes formes, amicale ou répressive, institutionnelle ou bricolée... mais ils visent toujours à appeler à un plus grand respect du travail donné par les personnes qui participent à la végétalisation des quartiers du XIX^e arrondissement de Paris.

Les personnes impliquées dans la végétalisation participative des quatre secteurs étudiés mettent en œuvre un ensemble de stratégies pour faire face aux difficultés associées au jardinage en milieu urbain. Ces stratégies reposent, pour l'essentiel sur la constitution de collectifs. Ces collectifs se construisent localement et transcendent les liens formels que peuvent tisser les plateformes numériques. Ce n'est donc peut-être pas à propos de cet aspect que la Mairie est attendue... En revanche, la mise à disposition de matériaux (terreau et plante) et leur acheminement vers les lieux jardinés sont désirés. De même la fourniture d'une aide technique et d'un accompagnement pratique est espérée. Enfin, une plus grande communication sur l'engagement bénévole des habitantes et habitants pourrait être une réponse à la démotivation de certaines personnes.

CONCLUSIONS

Suite à l'engouement qu'a connu le permis de végétaliser à Paris, de nombreux dispositifs participatifs qui peuvent être observés dans les rues et sur les places semblent manquer d'entretien. Cet abandon apparent gêne les habitantes et les habitants qui, parfois, s'en plaignent. Les enquêtes menées par les étudiantes et étudiants de la finalité Diversité Culturelle, Diversité Biologique du Master Sociétés et Biodiversité éclairent sur les raisons de l'abandon apparent de ces dispositifs. Ce faisant, elles dessinent des pistes d'actions pour répondre à ce problème. Ces enquêtes ont été menées dans quatre secteurs du XIX^e arrondissement de Paris. Cinquante-deux personnes ont été interrogées lors d'entretiens menés à distance. Soixante-dix-huit personnes ont répondu à un questionnaire en ligne portant sur l'appréciation de différents pieds d'arbres.

Ces enquêtes confirment que la végétalisation de l'espace urbain est, dans le XIX^e arrondissement de Paris comme ailleurs, bien accueillie. Le principe de l'octroi d'un permis de végétaliser n'est pas remis en cause. En revanche, l'aspect des dispositifs construits, entretenus ou abandonnés par les habitantes et les habitants est diversement apprécié. Les personnes enquêtées préfèrent toujours un pied d'arbre végétalisé en bon état à un pied d'arbre non végétalisé. Pour autant, le niveau d'entretien conditionne cette préférence. Plusieurs facteurs semblent déterminants dans l'évaluation d'un bon entretien : l'absence de déchets et une couverture végétale importante. La délimitation claire du dispositif par des barrières est plus équivoque.

Ces enquêtes révèlent également la double dimension de la mise en œuvre et de l'entretien, ou de l'abandon, des dispositifs de végétalisation participatifs. Ces deux dimensions sont, bien sûr, liées mais elles méritent d'être distinguées en cela qu'elles ne convoquent pas les mêmes besoins et, en conséquence, n'appellent pas les mêmes réponses de la part de la municipalité.

La première de ces dimensions est technique. Il s'agit, pour les habitantes et les habitants désireuses de s'impliquer dans la végétalisation de leur quartier, de disposer de ressources matérielles et de conseils nécessaires à leur entreprise. Disposer de terreau et de plantes en quantité suffisante, mais aussi d'outils ou de conseils, sont des points importants. Pour cela, la plateforme numérique et la maison du jardinage semblent insuffisantes : trop éloignées des lieux végétalisés, ces ressources apparaissent soit trop abstraites, soit difficiles d'accès. Les personnes enquêtées sont en attente de supports locaux, à l'échelle de l'arrondissement ou mieux encore, du quartier. Enfin, l'accès à l'eau pour irriguer les dispositifs implantés reste un problème...

La seconde de ces dimensions est sociale. Les personnes engagées autour des dispositifs soulignent toutes la prégnance des facteurs humains et sociaux dans la conduite de ces jardinets urbains. Cette dimension articule différents aspects. Le premier est peut-être celui qui concerne les difficultés de concilier les différents usages de l'espace public. Une organisation doit être trouvée pour coordonner les actions des services municipaux avec les personnes engagées autour de ces jardinets. Un autre de ces aspects a trait à ce que les jardinières et les jardiniers considèrent comme des incivilités. Bris, vols, cueillettes, dépôts de déchets... sont fréquents. Ces pratiques de la part de celles et ceux qui partagent l'espace public avec les jardinières et les jardiniers semblent être la principale source de démotivation et d'abandon. Un autre aspect de ces dimensions sociales concerne l'appel au collectif. En effet, de nombreuses personnes estiment que le maintien des jardinets dans l'espace public ne peut reposer que sur l'implication collective. Mais la constitution de ces collectifs semble compliquée. Elle repose sur des relations de voisinage et des réseaux d'interconnaissance plus que sur la mise en relation via une plateforme numérique. Enfin, les enquêtes menées par les étudiantes et étudiants de la finalité Diversité Culturelle, Diversité Biologique révèlent que l'engagement dans la végétalisation de l'espace public est un don au profit de tous : embellissement du quartier, effacement des nuisances, création

de lien sociaux... Pour les habitantes et les habitants qui s'y engagent, la reconnaissance de ce don semble importante et source de motivation.

Ainsi, plusieurs pistes d'action pour la municipalité se dessinent. Il s'agit, d'abord, d'appuyer techniquement et matériellement, les personnes qui s'engagent autour de la végétalisation de l'espace public. Ces appuis peuvent prendre différentes formes : fourniture de terreau et de plantes, conseils et accompagnements pratiques... Mais, au-delà de ces aspects techniques, il semble que la municipalité pourrait œuvrer, non pas à organiser et à structurer les dimensions sociales de la participation des habitantes et habitants à la végétalisation de leur quartier, mais à donner à ces habitantes et habitants la possibilité de trouver eux-mêmes les manières de faire du collectif. Ceci est un véritable défi tant les manières de faire sont informelles et peu explicites... Enfin, une mise en lumière de ces pratiques participatives et bénévoles pourrait être une forme de gratification pour celles et ceux qui s'y engagent. Ces pistes d'action sont diverses mais, si l'on suit les analyses proposées par les différents groupes de travail, toutes se rejoignent sur l'importance de considérer leur inscription à l'échelle de l'arrondissement, voire du quartier. Cette proximité est un élément fondamental à considérer.

QUELQUES PISTES D' ACTIONS POUR FAIRE FACE A L'ABANDON DES DISPOSITIFS VEGETAUX PARTICIPATIFS

Le travail engagé par les étudiantes et étudiants de la finalité Diversité Culturelle, Diversité Biologique du Master Sociétés et Biodiversité du Muséum national d'Histoire naturelle est avant tout un exercice pédagogique. Mené dans le cadre d'une formation, il vise tout à la fois l'acquisition d'une démarche d'expertise et d'outils de coordination entre personnes de disciplines différentes. Inscrit dans un temps court, ce travail est avant tout exploratoire. Il mériterait sans doute d'être confirmé lors d'enquêtes plus approfondies. Des observations longues, des prospections de terrain, des entretiens en face à face... permettraient de confirmer ou d'enrichir les résultats acquis. Une formalisation plus poussée des facteurs étudiés permettrait de repérer, à partir d'analyses quantitatives, la répartition spatiale et sociale des facteurs identifiés. Mais, malgré les difficultés liées à la situation sanitaire, le travail engagé permet d'identifier quelques repères pour l'action.

Analyse des facteurs de la mise en œuvre d'un permis de végétaliser

Ces pistes d'actions émergent de la mise en perspective des facteurs positifs et négatifs propres à la mise en œuvre du permis de végétaliser et du contexte dans lequel cette mise en œuvre se réalise. Pour ce faire, la méthode d'analyse utilisée dans le cadre de l'évaluation de projets peut être suivie. Elle s'appuie sur l'explicitation des Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces qui accompagnent un projet, ici l'entretien d'un dispositif participatif végétal dans l'espace public.

Atouts

Les Atouts sont les facteurs positifs pour implanter un dispositif végétal participatif.

- Bonne réception, de la part de la société, du principe de végétaliser le tissu urbain
- Engagement d'une part des habitantes et des habitants pour l'embellissement de leur quartier
- Les jardinets sont considérés comme des attracteurs pour créer du lien social
- Ressources offertes par la ville de Paris (terreau, bulbes...)

Faiblesses

Les Faiblesses sont les facteurs négatifs propres à la mise en œuvre d'un permis de végétaliser et qu'il faudra contourner :

- Difficulté d'accès aux ressources : la maison du jardinage est à plus de 7 km du XIX^e arrondissement de Paris, les fontaines à eau restent peu nombreuses,
- Manque d'accompagnement pratique pour les personnes impliquées
- Difficultés de coordination entre les personnes impliquées et les services de la ville
- Nombreuses pratiques considérées comme des incivilités et démotivant les jardinières et jardiniers : bris de plantes ou de barrières, vols, dépôts de déchets...

Menaces

Les Menaces sont les facteurs négatifs externes avec lesquels il faut composer pour réaliser le projet.

- Nombreux facteurs de démotivation des habitants
- Des secteurs du XIX^e arrondissement qui abritent une population en grande difficulté (migrants non hébergés, usagers de drogues...) qui considèrent peu les jardinières

- De multiples sollicitations et la fréquence des déménagements qui marquent la vie parisienne
- Renforcement de la centralisation de l'accompagnement aux habitantes et habitants au détriment du local

Opportunités

Les Opportunités sont les facteurs positifs externes qui vont pouvoir soutenir le projet.

- Les jardins partagés, de possibles relais de proximité pour distribuer conseils, matériaux et plantes
- Formation de réseaux locaux d'entraide
- *Le XIX*, un magazine d'informations municipales

Proposition de pistes d'actions pour faire face à l'abandon des dispositifs végétaux participatifs

Encourager les initiatives

Au-delà du principe d'augmenter la part du végétal en ville, la présentation d'initiatives concrètes, inscrites dans des contextes comparables aux différents secteurs du XIXe arrondissement devrait révéler le champ des possibles. Mais ces présentations ne devraient pas être angéliques... elles pourraient systématiquement s'accompagner de la présentation d'une difficulté du jardinage urbain et d'un moyen simple pour y faire face. Une rubrique régulière dans le journal municipal *le XIX* pourrait en être le support.

Accompagner la mise en œuvre

La mise en œuvre des dispositifs végétaux devraient sans doute rester à l'initiative des habitants. La créativité, l'engagement personnel sont des ressorts importants de cette mise en œuvre. Cependant, un réseau d'aides locales devrait pouvoir accompagner cette mise en œuvre. Pour se faire, il est possible de s'appuyer sur le réseau des jardins partagés afin de servir de relais pour la distribution de matériaux (terreau, plantes...) mais aussi pour fournir quelques outils ou conseils pratiques et circonstanciés. Ces jardins partagés pourraient être épaulés, dans cette fonction, par quelques jardiniers de la ville affectés à l'arrondissement. Ceux-ci pourraient aider au décompactage du sol (attention aux arbres d'alignement) ou à la disposition des jardinières (attention aux distances règlementaires). Ces jardiniers pourraient également permettre une meilleure coordination des pratiques entre aspirations des habitantes et habitants et services techniques.

Prolonger les engagements

Afin que les jardinets soient appréciés, il conviendrait peut-être de diversifier la palette végétale proposée aux habitantes et habitants. Si les bulbes ont l'avantage de n'exiger que peu d'entretien pour une floraison quasi-certaine, ils sont peu couvrants. Une présentation de différentes plantes facilement accessibles pourrait être faite en fonction de critères pratiques : ensoleillement, couverture, floraison, besoin en eau...

Une aide des services de nettoyage pourrait être appréciable : enlèvement des déchets (lorsque ces déchets ne sont pas végétaux afin de minimiser les risques de méprise).

Les jardins partagés offrent l'opportunité de relocaliser les appuis techniques mais aussi d'impulser les réseaux d'entraide. Fort de leur connaissance de la population locale, ils permettraient de faire face aux déménagements fréquents en redistribuant les dispositifs laissés vacants.

Comme le suggère le groupe ayant travaillé dans le secteur de Stalingrad, les formes d'engagement varient fortement au cours du temps : de l'enthousiasme du projet et de son implication à la lassitude de son entretien... Il conviendrait alors d'enthousiasmer l'entretien. La mise à l'honneur régulière de dispositifs pourrait en être le moyen. Ces moments permettraient également d'insister sur le caractère bénévole et altruiste des personnes qui en sont à l'initiative, et ainsi générer une plus grande attention de la part des habitantes et habitants. Cet aspect pourrait se faire lors d'une rubrique régulière dans le magazine *le XIX*.

La végétalisation participative en question, Engagements et abandon autour d'un pied d'arbre

Table des matières

CADRE DES REGARDS PORTES SUR L'ABANDON DES DISPOSITIFS HABITANTS DANS LE XIX ^E ARRONDISSEMENT DE PARIS..	5
Le Master Sociétés et Biodiversité et la finalité Diversité Culturelle, Diversité Biologique	5
L'atelier de la finalité Diversité Culturelle, Diversité Biologique.....	6
Une démarche anthropologique déployée dans le XIXe arrondissement de Paris.....	6
Adaptation à la situation sanitaire liée à la covid-19.	7
PREMIERES LEÇONS DE L'ABANDON DES DISPOSITIFS HABITANTS DANS LE XIX ^E ARRONDISSEMENT DE PARIS	8
Les motivations de l'engagement habitant dans la végétalisation de la ville	9
Les difficultés du jardinage urbain et démotivations.....	10
De l'unanimité sur le principe à des appréciations variées sur les pratiques	12
Stratégies et attentes des habitants pour maintenir leur jardinet	13
CONCLUSIONS	15
QUELQUES PISTES D' ACTIONS POUR FAIRE FACE A L'ABANDON DES DISPOSITIFS VEGETAUX PARTICIPATIFS	17
Analyse des facteurs de la mise en œuvre d'un permis de végétaliser	17
Proposition de pistes d'actions pour faire face à l'abandon des dispositifs végétaux participatifs .	18